



DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVEQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 18 juin 2025

DATE D'AFFICHAGE

Le 18 juin 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 24

L'an deux mille vingt cinq

Le vingt-quatre juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Mélanie BOCQUENET, Fanny PIRA, Benoît CHAUVIN, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Pascale FEGER, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Pierre CASTILLON, Delphine FOUQUET, Sylvain BACHELEY, Angélique PLANCHETTE, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 27 juin 2025

et que la convocation au Conseil a été faite le : 18 juin 2025.

EXCUSÉS

Hakim ACHIBET (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Christian POIRIER (pouvoir à Alain GIBERGUES), Philippine DANGREAU (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Louis MASSARD (pouvoir à Mickaël JUIGNE), Marie CHEVALIER (pouvoir à Sylvie LAUTRU).

ABSENTS

Eric ANDRE, Jérôme DELISLE, Philippe PAUMIER

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Alain GIBERGUES

OBJET : REGLEMENT D'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

Rapporteur : Damienne FLEURY

Il est proposé de modifier les règlements intérieurs d'utilisation des salles communales (Georges Brassens et Louise Labé) lorsqu'elles sont louées à des particuliers ou des associations.

Il s'agit d'une mise à jour de ces règlements dont la rédaction a été simplifiée et uniformisée.

Les préconisations en termes de ménage et d'entretien sont modifiées. En particulier, les tables devront être nettoyées mais pas rangées, pour permettre de vérifier leur bon état.

Vous trouverez les projets de règlements en pièce jointe.

Au vu de ces éléments,

Le conseil municipal décide de valider les règlements intérieurs modifiés.

VOTANTS : 24

POUR :

24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvres l'Évêque, le 27 juin 2025

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame Le Maire,
Damienne FLEURY

